

# Abstentionnisme

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **127 (1982)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Abstentionnisme

Depuis six mois, la presse en général, et la presse alémanique très particulièrement, sollicite force interviews du nouveau Chef de l'instruction. Celui-ci s'est prêté de bonne grâce au feu roulant des questions, n'ayant semble-t-il rien à cacher de ses intentions. Les interrogations ont essentiellement porté sur la définition des psychosociologues bavards, sur l'importance que le nouveau patron attribuait à la discipline et enfin sur le degré de difficulté des exercices de longue durée qu'il entend promouvoir dans les écoles dépendant de sa sphère de responsabilité.

La lecture d'articles récents nous apprend qu'après s'être abondamment exprimé, même téléphoniquement et depuis son domicile, le Chef de l'instruction va mettre un frein à l'intensité de ses entrevues avec les journalistes et commentateurs. Ceux qui écrivent la nouvelle semblent s'en plaindre et redouter que l'armée ne redevienne cette «grande muette» tant décriée jadis.

Serait-ce que l'on a oublié de poser au Chef de l'instruction quelque importante question? Ce n'est pas exclu. Celle-ci, par exemple, que je n'ai vu apparaître nulle part:

«Vous nous avez décrit, Mon commandant de corps, les accents principaux de l'instruction que vous voulez faire passer dans les écoles de recrues et de cadres, auprès de nos soldats, de nos sous-officiers et de nos

officiers en service. Mais il existe toute une frange d'hommes qui, par des astuces diverses, échappent à l'instruction, au rafraîchissement annuel de leurs connaissances, à la remise en forme périodique de leurs capacités physiques. Ne pensez-vous pas que, dans une certaine mesure, le système de milice est mis en danger d'être insuffisant de par la proportion des militaires qui, pour un temps ou à plusieurs reprises, échappent à l'entraînement? Et si tel est aussi votre avis, quelles mesures pourrait-on prendre, selon vous, pour redonner tout son sens à l'expression «astreint au service militaire»?»

La réponse à cette question aurait intéressé plus d'un citoyen-soldat lui aussi convaincu non seulement de la nécessité d'un retour à la discipline, mais encore du fait que celle-ci passe d'abord par l'accomplissement régulier de ses obligations militaires. A ce même titre, elle aurait passionné plus d'un commandant de troupe. RMS

*Je ne connais aucune armée,  
aucun engin militaire capable  
de décider du sort d'une  
guerre, hormis la volonté du  
peuple de défendre sa liberté et  
son indépendance.*

GÉNÉRAL MARSHALL